



PERMIS B

(BOITE AUTOMATIQUE)

DOSSIER :

Photocopies des pièces suivantes à fournir :

- Votre carte d'identité.
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (si âgé de plus de 17 ans).
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière ASSR 2
- 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).
- Votre Permis AM (BSR) si vous en êtes titulaire.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
 - Attestation d'hébergement.
- Carte d'identité de la personne qui héberge. (Même nom et prénom sur les 3 documents)

PERMANENCE DU BUREAU :

- Mercredi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h.
Et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

- Mercredi 15h
- Vendredi 18h
- Samedi 11h

Auto-école Jeannette

14 Rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

Evaluation de départ :

Obligatoire avant d'établir le devis
Et le contrat de formation

GESTION ADMINISTRATIVE :

FOURNITURES :

Kit B pochette

(Livre de code, Livret de conduite
Fiche de suivi numérique
et livret vérifications Permis obligatoires)

CODE :

Forfait code valable 6 mois

(1 Accès en salle +1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
à l'examen Théorique

CONDUITE :

Formation initiale

(13 leçons de conduite à 54€)
1 Examen blanc
Frais d'accompagnement
à l'examen Pratique

TOTAL 1205,00 €

*Payable en 5 fois (241.00€)
Ou à la prestation*

Redevance examen code	30,00 €
Leçon supplémentaire	54,00 €
Renouvellement accès internet	30,00 €
Valable 3 mois	
Tarifs TTC dont TVA 20%	